

33 des accusés de Zhanaozen jugés « coupables »

04 juin 2012

Il apparaît que la ville de Zhanaozen est entourée par les troupes du ministère de l'intérieur en prévision de la sentence qui a été rendue ce lundi 4 juin des 37 grévistes et partisans de la grève. Les partisans des accusés prévoient davantage de manifestations à Zhanaozen et Aktau.

Seuls 3 des 37 accusés ont été innocentés. 21 ont été condamnés à des peines de 2 ou 3 ans de prison avec des peines avec sursis ou dans certains cas, sujettes à une amnistie. Mais 13 militants ont reçu des peines de prison fermes allant de 3 ans à 7 ans pour Roza Tuletaeva.

Roza, qui est mère de 3 enfants, était l'une des militants dirigeants dans la grève du pétrole. Pendant le procès, elle a raconté comment elle avait été presque étouffée avec des sacs sur la tête pendant son interrogatoire et battue avec des barres de fer. Elle a subi d'autres atrocités qu'elle était trop gênée pour raconter ouvertement à la cour car sa famille et ses amis étaient présents.

En général, la presse internationale rapporte que les événements du 16 décembre sont le résultat d'émeutes causées par les travailleurs du pétrole après 7 mois de grève. Ceci est une tentative de ne pas faire porter la responsabilité à l'État du Kazakhstan. Les travailleurs du pétrole avaient organisé une manifestation pacifique le 16 décembre.

Mais selon son propre témoignage devant la cour, un officier de police a été déployé avec ses troupes à Zhanaozen dès le 14 décembre. Au lieu de gaz lacrymogènes, de balles de caoutchouc ou de canons à eau, on les a équipés d'armes et de balles réelles. Les vidéos du conflit montrent la police tirer sur les manifestants désarmés et pacifiques et souvent tirer les gens dans le dos. Le gouvernement a admis que 15 personnes ont été tuées, mais aucune charge n'a été retenue contre le ministre de l'intérieur, qui a dit qu'il avait donné l'ordre de tirer.

Pour éviter que l'on accuse le régime, le procureur général a choisi un certain nombre de boucs émissaires parmi les autorités locales et la police et leur a fait un procès. Ils sont sans doute coupable des crimes dont ils sont accusés ; cependant ils servent surtout à ce que leurs supérieurs hiérarchiques ne soient pas incriminés.

5 policiers, accusés d'avoir « dépassé leur autorité » en tirant à balles réelles dans la foule, ont reçu des peines allant de 5 à 7 ans de prison. Le chef de police carcérale, où un prisonnier est mort sous les coups des gardiens, a été condamné à 5 ans pour « ne pas avoir appelé une ambulance à temps » ! Un ancien maire et trois dirigeants de la compagnie Kazmunaïgaz ont aussi reçu des peines de 7 ans pour avoir volé dans les fonds de la ville et dans l'argent qui aurait dû être versé par Kazmunaïgaz dans les fonds de l'aide sociale locale.

Encore des arrestations et de la torture

Même si ces peines paraissent sévères, elles sont pour des crimes qui ont eu pour conséquence la mort de jusqu'à 70 personnes, la torture et la mort de manifestants pendant leur garde à vue et le vol de millions de Tenge dans le budget d'état. Le fait que des peines similaires ont été appliquées aux travailleurs du pétrole indique que le régime n'a fait que se venger des travailleurs. Aucun des travailleurs ne portaient une arme ou ne peut être tenu responsable

d'actes violents ; au contraire ils se sont comportés de manière pacifique et disciplinée et ont été victimes du massacre par la police et du régime de terreur.

Une nouvelle vague d'arrestations et de torture est signalée. Jusqu'à 15 militants de la grève du pétrole et des dirigeants du parti politique Alga vont avoir un procès pour « incitation au mécontentement social » avec des peines pouvant aller jusqu'à 12 ans. Un grand nombre de militants syndicaux de la compagnie Ozenmunaïgaz vont être appelés pour un interrogatoire, dans le but de les intimider en vue d'une nouvelle grève. Après un interrogatoire, un militant de 51 ans s'est suicidé.

Cependant, les militants syndicaux de la région rapportent que les travailleurs sont toujours déterminés à manifester, que ce soit devant le bureau du maire ou en préparant de nouvelles grèves dans la région. Selon un des dirigeants locaux, le prochain procès se prépare, non pas pour se venger de la grève précédente mais pour empêcher la prochaine.